

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 29 août 2023

TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES EN TTC
Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50 000 €	Forfait de 5 000 €
Pour un prix de vente compris entre 50 001 € et 100 000 €	9% TTC du prix de vente
Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 170 000 €	7% TTC du prix de vente
Pour un prix de vente compris entre 170 00 € et 225 000 €	6% TTC du prix de vente
Pour un prix de vente compris entre 225 001 € et 500 000 €	5% TTC du prix de vente
Au-delà de 500 001 €	4% TTC du prix de vente
Prix de vente d'un terrain à bâtir	8% du prix de vente

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).